

Phénomènes marquants et émergents en matière de drogues illicites (2010-2011)

Observations du dispositif TREND sur les nouvelles tendances marquantes au plan national

Agnès
Cadet-Tairou

Michel
Gandilhon

Emmanuel
Lahaie

L'année 2010 a marqué le douzième exercice de fonctionnement du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues). L'objectif principal du réseau, mis en place par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) en 1999, est d'identifier et de décrire l'évolution des tendances et des phénomènes émergents liés aux produits psychotropes illicites ou détournés de leur usage. Ce numéro de *Tendances* intégrera également les premières données à disposition portant sur le début de l'année 2011, prodiguées par les sept coordinations locales de sites (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse).

Cette édition de *Tendances* est divisée en trois parties principales. La première s'intéressera à l'unique phénomène émergent¹ majeur repéré en 2010, la deuxième s'attachera à la description des tendances récentes tandis que la troisième examinera les évolutions relatives à différentes substances suivies par le dispositif TREND.

Un phénomène émergent : une altération de l'image de la cocaïne ?

La diffusion du chlorhydrate de cocaïne en France depuis une quinzaine d'années a été favorisée, notamment, par l'image globalement positive dont il bénéficie auprès des consommateurs, image associée au monde de la fête et à la réussite sociale. Cette vision positive du produit, en opposition marquée avec celle du crack, restait, depuis que le dispositif TREND recueille des données à ce sujet, l'image dominante de la cocaïne parmi les amateurs de substances psychotropes. Or, pour la première fois depuis 1999, il semblerait qu'en 2010 les observateurs d'une majorité de sites du réseau TREND (Bordeaux, Lille, Rennes, Marseille, Metz) rapportent une nette dégradation de l'image de la cocaïne, notamment, mais pas seulement, chez les usagers les plus expérimentés : « *L'image globale de la cocaïne chez les usagers de ce produit se détériore. Elle perd progressivement l'aura positive de "produit in-*

offensif" qui pouvait la caractériser au début de la banalisation de sa consommation. Ce n'est certainement pas encore le cas chez les nouveaux usagers qui découvrent le produit et le sniffent. Par contre, les consommateurs les plus expérimentés tiennent un discours critique sur le produit, avec des motifs d'insatisfaction qui peuvent changer d'une personne à l'autre : l'impact sur la santé, la baisse du plaisir à force d'en consommer, le coût que cela représente, etc. » [1]

Cette dégradation relèverait de plusieurs facteurs qui tiennent d'une part à la nature du produit, d'autre part à la forme (prix, pureté) sous laquelle il circule en France. S'agissant du premier aspect, il semble qu'après quinze ans de diffusion ininterrompue les manifestations négatives de l'usage de cocaïne en termes sanitaires apparaissent plus clairement.

En outre, de plus en plus de consommateurs se plaignent non du produit en lui-même, mais de son rapport qualité/prix qu'ils jugent en nette dégradation. Ainsi, malgré la diminution du prix moyen du gramme constatée depuis dix ans, la cocaïne demeure un produit relativement cher, surtout si l'on considère, à la lumière des analyses réalisées par l'INPS (Institut national de police scientifique), que la qualité globale du produit qui circule au niveau de l'usager – et mesurée grâce aux saisies inférieures à un gramme – est faible (37 % en moyenne de principe actif) [2]. D'ailleurs, d'après les données TREND portant sur l'année 2010 et l'étude semestrielle menée en 2011, il semble que ce rapport qualité/prix ait continué de se dégrader puisque le prix du gramme marquerait une augmentation certaine, qui le situerait autour de 70 euros contre 60 euros précédemment [3]. D'après ces constats, il serait tentant d'envisager l'hypothèse d'une inflexion de tendances en matière d'usage de cocaïne en France. L'on sait en effet qu'il en va des drogues illicites comme des produits de consommation courants et que des retournements de cycle peuvent apparaître du fait de la lassitude des consommateurs, des déclins de mode ou encore de l'insuffisante qualité du produit proposé ; le dispositif TREND l'a constaté par le passé à propos d'une substance comme l'ecstasy [4].

1. Un phénomène émergent est une évolution naissante dont on ne connaît pas encore le destin : elle peut constituer les prémices d'une tendance qui se développera alors pendant plusieurs années ou s'avérera n'être qu'un fait isolé.

Néanmoins, il semble, au vu de données récentes portant sur la diffusion du produit dans la population générale âgée de 18 à 64 ans ou de la dynamique de sa disponibilité, qu'il serait prématuré de conclure à une inversion de tendance. Entre 2005 et 2010, le nombre d'usagers de cocaïne au cours d'une année est passé de 250 000 à 400 000³ tandis que la croissance de l'expérimentation et de l'usage est la plus élevée chez les jeunes adultes des deux sexes âgés de 20-34 ans [5]. Cependant, pour la première fois depuis la première enquête, réalisée en 2000, les données de l'enquête ESCAPAD menée en 2011 auprès des jeunes de 17 ans participant à la Journée défense et citoyenneté (ex- JAPD), font apparaître un recul du niveau d'usage dans l'année et de l'expérimentation de la cocaïne, recul toutefois significatif uniquement chez les garçons. Là encore, seules les enquêtes ultérieures permettront de déterminer s'il s'agit d'un « accident » passager ou d'un phénomène durable à l'instar de ce que connaissent actuellement d'autres pays européens [6]. En matière de disponibilité et d'accessibilité, il semble que les tendances observées en 2010 et au début de 2011 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes. La cocaïne demeure un produit disponible, quels que soient les sites du dispositif TREND, dans un contexte où le dynamisme global des différents réseaux qui importent le produit en France (grossistes, micro-réseaux) demeure important. En effet, la chute des saisies en 2010 n'aura été que provisoire, celles-ci ayant repris de façon marquée en 2011 pour atteindre, selon des données de l'OCRTIS, le niveau historique de onze tonnes.

Enfin, la progression continue des pratiques de basage (fabrication de free base à partir de chlorhydrate de cocaïne en vue de la fumer) parmi les usagers, en particulier pour faire face à la mauvaise qualité perçue du produit disponible, ne témoigne pas en faveur d'un désintérêt pour la cocaïne.

Les tendances récentes

Quatre phénomènes notables ont été mis au jour au cours de l'année 2010 et au début de 2011. Deux d'entre eux confirment des tendances déjà engagées les années précédentes. Il s'agit d'un côté de la poursuite de la diffusion de l'héroïne sur le territoire français, avec plus particulièrement le développement du mode d'administration dit « chasse au dragon » (voir encadré page 3) et de l'autre de la préférence pour la forme « cristal » de la MDMA qui s'affirme, avec la réapparition de cette substance après un an de pénurie.

Les deux autres phénomènes s'apparentent à des tendances en cours de constitution : la consommation de substances synthétiques achetées sur Internet et la circulation de cannabis fortement dosé.

Héroïne : poursuite de la diffusion et essor de la « chasse au dragon »

L'année 2010 semble constituer un point d'inflexion dans le processus de diffusion de l'héroïne et de sa consommation. Pour la pre-

Les composantes du dispositif TREND

Pour remplir sa mission d'observation, le dispositif TREND s'appuie en premier lieu sur un réseau de sept coordinations locales dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues ; groupes focaux (« sanitaires », « répressifs »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ.

Dans ce cadre, sont également réalisées des investigations thématiques qualitatives ou quantitatives en vue de l'approfondissement d'un sujet, de même qu'un recueil régulier des prix de vente des principales substances illicites (Baromètre « prix »).

TREND s'appuie également sur :

- SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- des enquêtes quantitatives récurrentes, notamment l'enquête OFDT/DGS ENa-CAARUD, réalisée auprès des usagers des structures de réduction des risques labellisées CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) tous les deux ans depuis 2006 ;
- l'utilisation des résultats de systèmes d'information pilotés par les CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance) et l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), de l'OCRTIS (Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants) et de l'INPS (Institut national de police scientifique) et enfin des autres enquêtes de l'OFDT.

Les espaces spécifiquement observés par TREND

Depuis sa naissance, les deux espaces d'observation privilégiés du dispositif TREND sont l'espace urbain et l'espace festif techno. L'espace urbain défini par TREND recouvre essentiellement les structures de réduction des risques (boutiques, programmes d'échange de seringues devenus CAARUD en 2006) et les lieux ouverts (rue, squats, zones de deal). La plupart des personnes rencontrées dans ce cadre sont des usagers problématiques de produits illicites dont les conditions de vie sont fortement marquées par la précarité.

L'espace festif techno désigne les lieux où se déroulent des événements organisés autour de ce courant musical. Il englobe l'espace dit « alternatif » (free parties, teknivals, zones alternatives des festivals, etc.), mais aussi commercial ou conventionnel (clubs, discothèques voire soirées privées) et tend maintenant à couvrir l'espace festif généraliste, suivant par là le mouvement de diffusion-dilution du mouvement techno dans une population plus générale.

Le choix de ces deux espaces se justifie par la forte probabilité d'y repérer des phénomènes nouveaux ou non encore observés, même s'ils ne résument pas à eux seuls la totalité des usages de drogues en France. Cependant, l'observation qui y est menée a permis, au cours des dix dernières années, de repérer la diffusion des usages de drogues au-delà de ces contours, vers

des sphères sociales de plus en plus larges et hétérogènes (populations socialement insérées notamment), de même que vers des zones géographiques de plus en plus étendues (zones rurales ou périurbaines). En effet, ces espaces, notamment l'espace urbain, sont des lieux de transit pour une part importante des usagers de drogues, y compris ceux qui sont socialement insérés. La fréquentation de l'espace festif, que le dispositif TREND s'efforce de couvrir en dépit de ses contours en constante évolution, constitue également une étape particulièrement fréquente dans des carrières d'usage de ces consommateurs « cachés² ».

Actuellement, la conjonction de la multiplication des nouvelles substances de synthèse proposées à l'achat et de leur mode de vente sur le réseau Internet ouvre un nouvel espace dans le champ des drogues. Il est caractérisé par des substances dont le statut légal est encore peu clair, des modes de diffusion atypiques (de nouveaux types de dealers apparaissent) et surtout par des usagers dont l'apprentissage des nouveaux produits passe beaucoup par ce vecteur. Aucun lieu physique spécifique ne permet de les rencontrer, même si une petite part des substances et des usagers sont présents dans l'espace festif. L'investissement de ce troisième espace constitue pour les dispositifs TREND et SINTES un chantier majeur.

mière fois depuis 1999, la totalité des sites s'accordent sur une hausse de la disponibilité et de l'accessibilité de l'héroïne brune ; y compris dans la région marseillaise où, plus qu'ailleurs, l'arrivée des médicaments de substitution aux opiacés (MSO) au cours des années 1990 avait eu tendance à assécher le trafic. La professionnalisation de ce dernier, de même que la tendance de certains réseaux spécialisés dans la résine de cannabis à commercialiser l'héroïne expliquent, comme dans d'autres régions, une part de cette tendance. Les sites insistent également sur le rôle majeur des microréseaux⁴

2. Les usagers dits « cachés » sont ceux qui n'ont de contact ni avec les structures sanitaires (en lien avec leur usage de produits psychoactifs du moins) ni avec les services de l'application de la loi.

3. Sources : calculs issus du Baromètre santé 2010 (INPES), ESCAPAD 2008 (OFDT), ESPAD 2007 (OFDT) et HBSC 2006 (service médical du rectorat de Toulouse).

4. Il s'agit de proches (familles, amis) qui se groupent pour organiser collectivement l'achat du produit auprès des semi-grossistes des métropoles régionales ou directement à l'étranger. L'héroïne peut être destinée à la seule consommation du groupe ou être en partie vendue à un réseau peu étendu de connaissances.

Tableau - Évolution depuis 2000 des prix médians (euros) au gramme

	TREND 2000	TREND 2008	TREND 2009	TREND 2010	TREND 2011*	Tendance 2000-2010	Tendance 2009-2010
Héroïne	59	45	45	42	40	↘	↘
Cocaïne	84	65	62	67	68,3	↘	↗
Ecstasy (cp)	15	5	6,8	7,7	7	↘	↗
Résine de cannabis	ND	5	5	5	5,4	-	→
Herbe de cannabis	ND	7	7,5	8	8	-	↗
Amphétamines	15	15	14	16	ND	→	↗
LSD (buvard)	8,5	10	11	10	ND	↗	↘
BHD/Subutex®/8mg	6,2	5	4,5	5	ND	↘	↗

Sources : TREND/OFDT

* Données TREND issues du Baromètre semestriel « prix »

d'usagers-revendeurs qui s'approvisionnent hors de France (Belgique, Pays-Bas et Espagne surtout), où le prix du gramme sur le marché de gros peut descendre jusqu'à 10 euros [4]. Cette pratique facilite la diffusion de l'héroïne sur le territoire français, dans les petites villes de province où elle est maintenant fréquemment disponible à la vente et dans les zones rurales, comme l'atteste la hausse du nombre des affaires impliquant l'héroïne constatée dans ces territoires en 2010 [7]. L'importance des quantités saisies – en 2010, elles atteignent le deuxième niveau le plus haut depuis quinze ans – témoigne de l'intensité du trafic. L'héroïne apparaît de ce fait assez facilement accessible : 83 % des usagers rencontrés au début de l'année 2011 dans le cadre de l'enquête « SINTES-héroïne 2011 » déclarent n'éprouver aucune difficulté majeure à s'en procurer. Cet accès est facilité par le prix du produit, lequel se situe en 2011 à 37 euros en moyenne contre 42 euros en 2010 (Baromètre prix, voir tableau) [3]. Toutefois, en dépit de la quantité, la qualité de l'héroïne qui circule est jugée médiocre par la plupart des usagers, quelques uns seulement accédant à une héroïne plus pure par le biais de réseaux réservés aux « initiés ». La moitié des saisies analysées en 2010 affichent un taux de pureté inférieur à 8 % [8] et l'enquête SINTES-héroïne 2011 fait état de taux situés entre 5,1 % et 9,3 %. Cependant, une héroïne très pure circule aussi (> 50 %), mais celle-ci, au vu des saisies dites

de « rue », demeure très confidentielle (3 % des saisies dites « de rue ») quoique en légère augmentation depuis 2006 [8].

Dans la continuité des années précédentes, toutes les observations des sites insistent également sur l'apparition de nouveaux usagers. On note en effet un regain d'intérêt pour l'héroïne parmi certaines personnes sous MSO qui, parfois par lassitude vis-à-vis de ces derniers, tendent à reprendre de l'héroïne. La substance gagne aussi de nouveaux injecteurs parmi les populations de jeunes très précarisés [9]. C'est toutefois parmi des personnes évoluant dans un tout autre contexte que se développe l'usage d'héroïne caractéristique de la période actuelle. Visible dès le début des années 2000, cette consommation est d'abord apparue discrètement dans la sphère la plus radicale dite *underground*⁵ des milieux alternatifs techno comme régulateur des prises de stimulants [4]. C'est dans cette fonction qu'elle s'est peu à peu diffusée plus largement dans le milieu festif techno sous le nom de *rabla*, subterfuge sémantique visant à occulter aux yeux des consommateurs la nature du produit consommé. L'héroïne tend maintenant à être consommée non plus seulement comme un produit secondaire (afin de « gérer » la descente de stimulant), mais pour ses effets propres, intégrée comme n'importe quelle autre substance dans un polyusage. C'est notamment à la faveur de la fréquentation de ce milieu festif, qui s'est considérablement élargi au cours des années 2000, que des jeunes adultes d'horizons assez variés (aussi bien ruraux qu'urbains) se familiarisent avec les drogues dites « récréatives », dans la gamme desquelles l'héroïne tend à se faire une place.

Consommée en sniff, et dans une moindre mesure par inhalation, l'héroïne est moins marquée par l'image de la déchéance sociale et de la mort (dépendance, surdose, sida) qui reste pour eux associée à l'injection. En effet, la plupart des usagers ignorent que le sniff n'exclut ni les risques de surdose ni ceux de dépendance et se pensent à l'abri de cette dernière dès lors que les prises ne sont pas quotidiennes. Le plus souvent occasionnelles, celles-ci ne mènent effectivement pas directement à la dépendance et, lorsque c'est le cas, les usagers qui prennent conscience du caractère problématique de leur consommation ont rapidement recours aux MSO, soit par leurs propres moyens (marché parallèle), soit par le biais d'une demande de soins. Hors du milieu festif sont aussi décrits, comme l'année précédente, des usagers bien insérés

socialement qui consomment de l'héroïne pour ses effets spécifiques (à Paris en particulier) ; des usagers issus des quartiers « populaires » (Rennes), sans qu'une extension quantitative du phénomène ne soit notée.

Quoi qu'il en soit, la diffusion de la consommation d'héroïne, en particulier vers des usagers socialement insérés, même si elle reste marginale, est maintenant visible en population générale âgée de 18-64 ans. En effet, outre l'augmentation du nombre d'expérimentateurs d'héroïne en France (au moins une fois dans la vie), de 360 000 à 500 000 entre 2005 et 2010, l'usage au cours de l'année augmente, et ce de manière significative, chez les hommes. Ainsi, l'usage dans l'année, qui reste très faible dans la population générale, est passé de 0,5 % en 2005 à 0,9 % en 2010 parmi les hommes de 18-34 ans [5].

S'agissant toujours de l'héroïne, l'essor de la pratique de la chasse au dragon (ou inhalation à chaud) est signalée par six des sept sites TREND. Elle concerne en premier lieu les nouveaux usagers d'héroïne, à savoir ceux qui habituellement la consomment par voie nasale : les usagers socialement insérés, les plus jeunes et les consommateurs issus du milieu festif⁶. Elle constitue également une alternative à l'injection, pour de vieux injecteurs d'opiacés dont le réseau veineux est très dégradé et pour des consommateurs qui recherchent des effets plus intenses, en particulier des usagers devenus dépendants du fait d'une consommation régulière ou ressentant le phénomène de tolérance. Elle leur permet d'approcher les effets de l'injection, sans en supporter ni l'image ni, selon eux, les risques. En effet, ce mode d'usage bénéficie d'une image proche de celle du sniff, s'apparentant davantage pour les usagers au fait de fumer un bhang⁷ de cannabis qu'à celui d'injecter. Elle constitue en outre, dans l'espace festif alternatif, un mode d'usage plus discret que l'injection, toujours très stigmatisée.

La « chasse au dragon »

La chasse au dragon consiste à inhaler les vapeurs produites par le chauffage (à l'aide d'un briquet) de l'héroïne déposée au préalable sur une feuille d'aluminium. Le passage du principe actif dans le sang a lieu au niveau des alvéoles pulmonaires, extrêmement perméables aux gaz, et non au niveau de la muqueuse nasale, comme le sniff, ce qui accroît à la fois la rapidité et l'intensité des effets. Ce mode d'administration serait apparu en Chine dans les années 1920 pour se répandre ensuite aux États-Unis et en Europe. Cette technique avait connu un premier développement significatif dans le nord de la France dans les années 1980 à cause de la proximité des Pays-Bas, où elle avait été introduite par des usagers issus de l'immigration venue d'Asie du Sud-Est.

5. L'enquête quantitative réalisée entre 2003 et 2005 sur les usages de « substances psychoactives chez les amateurs de l'espace festif électro » mettait en évidence, notamment, qu'au sein de l'espace « alternatif » plus de 40 % des personnes ayant participé à l'enquête avaient expérimenté l'héroïne, tandis que plus de 15 % en avaient usé au cours du dernier mois.

6. Ces groupes n'étant pas exclusifs et, au contraire, tendent à se superposer largement.

7. Pipe fabriquée généralement par les usagers eux-mêmes.

Cependant, si le risque infectieux est effectivement absent, cette voie d'absorption ne supprime ni celui de la dépendance, ni celui des surdoses. Le constat de l'extension de l'inhalation à chaud tient peut-être en partie au fait que les acteurs de la réduction des risques ont commencé à distribuer, depuis 2009 environ, des feuilles adaptées à cette pratique, en alternative à l'aluminium dont le chauffage dégage une substance toxique. La distribution d'un nouvel outil de réduction des risques amène généralement vers les CAARUD de nouveaux usagers et donne une visibilité nouvelle à la pratique à laquelle il se rattache.

Retour de la MDMA et augmentation de l'usage de la forme « cristal »

L'année 2009, en France comme dans le reste de l'Europe, avait été marquée s'agissant de la MDMA par une pénurie très forte due à des saisies massives de précurseurs au Cambodge. En 2010, la situation est redevenue « normale » et la disponibilité de la MDMA sous ses trois formes – comprimé, poudre et « cristal » – est en hausse sur le territoire français. Néanmoins, l'intermède de 2009 n'a pas modifié fondamentalement les grandes tendances liées à cette famille de produits. La forme « comprimé » est non seulement de plus en plus délaissée par les consommateurs les plus expérimentés mais aussi par les novices. Cette désaffection apparaît dans la dernière édition du Baromètre santé, lequel enregistre entre 2005 et 2010 une chute de l'expérimentation chez les 15-19 ans et dans une moindre mesure chez les 20-25 ans. Le nombre de consommateurs dans l'année serait également en diminution puisqu'il serait passé de 200 000 à 150 000 [5].

Les observations qualitatives viennent renforcer ce constat en évoquant même sur certains sites une quasi-substitution de la poudre au comprimé en dépit de son prix, 55 euros environ, qui rapproche ce produit de la cocaïne. Mais le phénomène marquant en 2010 réside dans la montée marquée sur certains sites (Bordeaux, Metz, Marseille, Paris, Rennes) de la forme « cristal », qui semble de plus en plus plébiscitée par les usagers du fait de ses effets décrits comme encore plus forts, plus purs que ceux de la poudre ; l'autre facteur de sa diffusion résidant dans la diminution importante de son prix, passé en l'espace de trois ans de 80 à 55 euros [3].

Drogues de synthèse sur Internet : des usages qui progressent moins vite que l'offre

L'émergence et la diffusion de nouvelles substances de synthèse imitant les effets de certaines drogues illicites (ecstasy, amphétamine, cocaïne ou cannabis) et souvent vendues sur Internet, de façon déguisée ou pas, constituent l'une des nouveautés majeures des dernières années en matière d'offre de drogues.

Parfois non classées⁸ au moment de leur apparition, ces substances sont qualifiées de « *designer drugs* », « *research chemicals* » ou « *legal highs* » : ces termes anglo-saxons évoquent leur fonction d'imitation de drogues illicites, leur nature synthétique ou leur statut légal.

L'essor de ces substances constitue une réelle préoccupation au plan européen⁹, mise en avant par l'OEDT lors de la publication de son dernier rapport annuel [6]. En effet, non seulement les conséquences à moyen et à long termes des consommations de ces produits ne sont pas connus, mais leur développement paraît difficile à maîtriser.

Plus de 40 produits ont été recensés au cours des dix premiers mois de 2011, alors que le même nombre avait déjà été répertorié durant toute l'année 2010. En France, une étude menée dans le cadre du dispositif TREND, en novembre 2011, a permis de recenser 63 nouvelles substances disponibles sur environ 32 sites francophones de vente en ligne. En parallèle, 43 nouvelles substances ont été identifiées par le dispositif SINTES comme ayant au moins une fois circulé sur le territoire français depuis 2008¹⁰.

La couverture médiatique autour de ces substances – et la confusion entre information et promotion pouvant en résulter – a certainement joué « en faveur » de ces nouvelles drogues, incitant certains consommateurs à s'en procurer et à les expérimenter. Ce phénomène a été particulièrement sensible à propos des cannabinoïdes de synthèse comme le Spice ou la méphédrone, identifiée en France en 2009 et objet de multiples articles de presse et discussions sur des forums, au moins jusqu'à son classement comme stupéfiant au mois de juin 2010¹¹. Ces produits restent cependant très peu connus en dehors de milieux restreints. D'autres substances sont depuis apparues plus discrètement, même si elles font l'objet de divers commentaires sur les forums d'usagers¹².

Les modes d'acquisition de ces drogues ne sont pas uniformes et semblent varier selon les publics qui les consomment. S'il n'est à ce jour pas possible d'estimer le nombre d'usagers de tels produits¹³, il semble que ce sont, en France, essentiellement des polyusagers « confirmés ». Plusieurs profils coexistent. Il peut d'abord s'agir de groupes d'usagers expérimentés dont l'un commande sur Internet pour ensuite partager le produit avec les autres membres du groupe au cours de sessions de consommation en contexte festif. Sont également concernés des usagers proches du milieu festif gay, traditionnellement amateurs de nouvelles substances psychoactives particulièrement consommées en contexte sexuel. Peu visibles, ceux-ci se procurent directement ces

substances sur Internet, via les sites de vente.

Les autres consommateurs (parfois à leur insu) semblent avoir recours à des circuits traditionnels, avec l'intervention d'un intermédiaire pour l'achat. D'ailleurs, en milieu festif, il apparaît que ces produits ne sont pas systématiquement présentés comme de nouvelles drogues de synthèse lors de leur acquisition (site de Metz) par les usagers. Dans un contexte où le caractère illicite d'un produit n'est pas un obstacle à sa consommation, la substance n'est pas distinguée des drogues illégales.

Dans l'espace urbain où des foyers de consommation de ces substances par des polyusagers précaires apparaissent, l'approvisionnement est également assuré par un dealer, faute pour les usagers de disposer des moyens nécessaires (carte bancaire, connexion webmatique, etc.) à une transaction par Internet.

Alors que ces drogues de synthèse ont souvent des prix plus attractifs que les substances traditionnelles, l'achat par Internet serait pour les usagers l'assurance d'obtenir un effet sensible, surtout si l'offre de drogues (héroïne et cocaïne notamment) est jugée de mauvaise qualité. De plus, la diversité des présentations des produits – sous forme de comprimés, de poudre, de pâte, de pastilles – offrirait une palette de choix appréciée de ces usagers. L'idée tend ainsi à se répandre parmi des usagers peu avertis, que l'achat d'un produit sur Internet constitue un gage de qualité. Peu ont conscience de l'écart possible, pourtant observé, entre produit annoncé et produit vendu et, surtout, du risque pris à consommer une substance dont les effets précis sont inconnus.

Circulation de cannabis fortement dosé dans un marché en remaniement

La quasi-totalité des sites TREND signalent un accroissement de la circulation de cannabis à forte teneur en THC (tétrahydrocannabinol) accessible par le biais de certains réseaux de diffusion connus des initiés. Il s'agit d'herbe, mais également de résine. On observe ainsi le développement d'une offre d'herbe sous des appellations réputées pour leur forte teneur en THC, telle que la variété « Amnésia » particulièrement présente à Lille ou la variété « Hase », ou encore de résine dite « afghane ». Ces « labels » peuvent être repris par les dealers,

8. Sur la liste des stupéfiants.

Voir <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/cpAR2011highlights1.pdf>

9. <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/AR2011oedt.pdf> (données sur le rapport annuel 2011 de l'OEDT).

10. http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_110509_nd-spdf (répertoire des nouvelles drogues de synthèse identifiées depuis 2008).

11. http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_100331_mephedrone.pdf

12. http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_methoxetamine_111105.pdf

13. Selon l'enquête ESCAPAD 2011, 0,7 % des jeunes de 17 ans interrogés ont déclaré avoir fait l'acquisition d'un produit psychoactif sur Internet ; ces achats sont essentiellement en lien avec le cannabis, les champignons et les plantes hallucinogènes.

La forme « cristal »

C'est en 2006 que les premières observations relatives à une nouvelle forme de la MDMA, dite « cristal » (à ne pas confondre avec la méthamphétamine), sont apparues au sein du dispositif TREND.

Le « cristal » se présente sous la forme de cailloux ou de cristaux translucides (rouges, blancs, gris ou jaunes) qu'il est nécessaire de réduire en poudre afin de pouvoir recourir au sniff ou à l'ingestion.

sans que le produit, proposé alors plus cher à la vente, ait un rapport avec la désignation employée et sans que les effets annoncés soient forcément au rendez-vous. Cependant, la présence plus fréquente de ce cannabis plus pur est rapportée par des usagers aguerris, ce qui apporte un poids réel à ces allégations – d'autant qu'à Lille et à Toulouse certains consommateurs, y compris parmi les usagers de longue date, n'apprécient pas ce cannabis trop fort dont l'intensité des effets n'est pas toujours recherchée.

Quoi qu'il en soit, les laboratoires attestent avoir analysé en 2010 et 2011 davantage d'herbe et de résine fortement dosées en THC. Selon les analyses des douanes, la pureté de l'« Amnésia » tournerait autour de 20 %¹⁴ dans un marché où la moyenne des taux de THC dans l'herbe gravite plutôt autour de 10 % [8]. L'INPS observe pour sa part un accroissement des saisies d'herbe de teneur supérieure à 15 % entre 2008 et 2010, tendance qui reste à confirmer pour 2011. Concernant la résine, la tendance observée sur les saisies est claire : la part des échantillons analysés contenant plus de 15 % de THC est en croissance régulière depuis 2005, passant de moins d'un dixième des saisies au quart de celles-ci. Cette tendance amène le taux moyen de THC dans les saisies de résine analysées à 11 %, contre près de 9 % en 2005 [8]. Une nouvelle étude portant sur la composition du cannabis directement acquis auprès des usagers est programmée pour 2012 dans le cadre du dispositif SINTES.

Par ailleurs, un nouveau conditionnement de résine est apparu. La forme, nommée olive, olivette, olivette poivrée (à Metz pour cette dernière appellation) ou encore « shit en pâte », existe depuis quelques années à Paris et à Metz, où sa présence est toutefois saisonnière (d'août à mi-novembre). Depuis 2010, elle circule également à Lille et à Marseille. Cette résine jouit d'une excellente réputation parmi certains consommateurs, du fait de l'intensité de ses effets. L'enthousiasme, après consommation, d'usagers de longue date tend à attester la qualité de cette résine. Son origine se situerait au Maroc (région de Kétama), « mais elle ne subirait pas de phase de coupe au Maroc et en Espagne ». Ces olives seraient transportées par des mules, in corpore¹⁵. La teneur moyenne des dix saisies d'olives de cannabis effectuées en 2010 s'élève à 14 % [8]. Des résines sous forme de poudre ont également circulé. Leur taux de THC reste dans la moyenne (11 % selon l'INPS).

L'autoproduction continue à être signalée partout comme un phénomène ascendant au point que localement, comme le mentionne le site de Rennes, le trafic d'herbe pourrait s'en trouver perturbé.

Enfin, il faut signaler la restriction progressive de l'accès des Français aux coffee-shops des communes néerlandaises frontalières pour leur approvisionnement en cannabis. En effet, afin de réduire les nuisances liées à la présence de trop nombreux « touristes de la drogue », un certain nombre de communes, à la suite de l'initiative de la ville néerlandaise de Maastricht, ont déjà mis en œuvre des mesures destinées à limiter l'achat de cannabis par les ressortissants

étrangers. La carte de membre des coffee-shops, réservée aux nationaux, interdit totalement aux Français d'acheter dans ces villes et permet de contrôler les quantités acquises par une même personne. Ce dispositif est destiné à s'étendre à l'ensemble du pays en 2012.

Focus sur quelques produits

Le crack : l'expansion géographique n'est pas confirmée

Si, en 2009, l'expansion géographique de crack hors de son milieu d'origine, à savoir Paris et le département de Seine-Saint-Denis, avait été rapportée par un certain nombre de sites comme Rennes, Metz et Toulouse, il semble que le phénomène ne se soit pas confirmé en 2010, hormis pour le site de Toulouse. Une investigation spécifique sur la question, dont les résultats seront rendus publics au terme de l'année 2012, est en cours pour expliquer les raisons de ces apparitions sporadiques et très ponctuelles. En revanche, à Toulouse, le phénomène perdure et semblerait lié à l'arrivée d'individus d'origine antillaise, lesquels ont créé quelques points de vente fréquentés par des usagers très marginalisés mais aussi des individus originaires du milieu festif alternatif et consommateurs habituels de « free base ». Cependant, le phénomène demeure très circonscrit.

À Paris, lieu historique de la consommation de crack, l'année 2010 a été marquée par le retour d'une scène ouverte de consommation, laquelle avait, pour des raisons liées à la pression policière, migré en Seine-Saint-Denis. À l'instar de Toulouse, les lieux de deal sont fréquentés, à côté de la population habituelle composée d'usagers désaffiliés, par une population plutôt atypique de consommateurs provenant de milieux sociaux insérés et de l'espace festif alternatif. Le phénomène s'expliquerait par les problèmes économiques rencontrés par une population habituellement consommatrice de free base et ses difficultés à obtenir de la cocaïne. Il s'agirait donc d'un phénomène plutôt circonstanciel. En outre, en matière d'offre, la tendance à l'éviction du marché des revendeurs africains – les *modous* – au profit de gangs constitués de jeunes issus notamment des cités du XIX^e arrondissement se confirme.

La kétamine : une disponibilité qui progresse

Depuis trois ans, la visibilité de la kétamine s'accroît. Utilisée comme anesthésique humain et surtout vétérinaire, mais détournée pour ses propriétés hallucinogènes et dissociatives, elle s'inscrit clairement dans le champ de drogues, contrairement aux autres médicaments. Elle est le plus souvent importée mais les cas de détournement de kétamine vétérinaire ne semblent pas rares. En 2010, sa disponibilité est en hausse à Metz, à Lille et à Paris, en dépit de réseaux de distribution qui restent confidentiels et marginaux. Elle est surtout présente dans l'espace festif alternatif techno, beaucoup plus rarement en milieu festif conventionnel (clubs,

et discothèques) même si, dans plus de la moitié des sites (Metz, Lille Paris et Bordeaux), elle peut être également acquise dans l'espace urbain. Les nouveaux usages semblent actuellement moins le fait de jeunes en errance, comme cela était décrit en 2008, que de polyusagers d'une trentaine d'années, plus expérimentés. Les uns, à la recherche d'expériences extrêmes de dissociation entre le corps et l'esprit ou de voyages hallucinatoires, la prennent à fortes doses, les autres, à doses plus faibles, souhaitant juste expérimenter la sensation particulière d'ivresse qu'elle procure. Des usagers réguliers et même quotidiens sont décrits par ailleurs (Metz, Bordeaux, Lille, Toulouse). Il s'agit de personnes issues de l'espace festif devenues dépendantes à la kétamine ou d'usagers de drogues parmi les plus désinsérés. Elle est habituellement consommée en sniff, mais des usagers en recherche d'effets intenses utilisent l'injection intramusculaire (exceptionnellement intraveineuse). Bien qu'elle effraye moins que par le passé une frange de consommateurs qui pensent en avoir domestiqué l'usage, la kétamine reste une substance controversée parmi les usagers de drogues, ce qui contribue probablement à limiter sa diffusion. Les traumatismes ou blessures que les usagers découvrent après la séquence de consommation (lié à son effet anesthésiant) constituent une complication fréquente de son usage.

En 2010, la pratique des réseaux de distribution consistant à colorer la kétamine liquide (rouge, bleu, rose) afin de masquer le contenu réel est particulièrement rapportée.

De la méthamphétamine authentifiée à Toulouse

En France, jusqu'ici, la qualification de « méthamphétamine » pour certains produits circulant en milieu festif résistait rarement à l'analyse toxicologique. Après des années de rumeur et de médiatisation relatives à l'arrivée en France de ce produit en 2010, deux analyses toxicologiques ont permis d'authentifier la présence de méthamphétamine [10]. Deux échantillons, un comprimé et du liquide, ont été collectés sur le site de Toulouse et analysés. L'enquête qui a suivi a montré que l'on ne pouvait pas parler de véritable diffusion de ce produit (ni sur ce site ni ailleurs). Sa présence reste limitée à des cercles très restreints d'initiés s'approvisionnant le plus souvent à l'étranger à la faveur de leurs déplacements touristiques (en l'occurrence, s'agissant de l'affaire toulousaine, en Thaïlande pour le Yaba et en Israël pour le liquide). L'usage semble demeurer exceptionnel et déterminé par des arrivages sporadiques

14. Le laboratoire des douanes de Villeneuve-d'Ascq a par exemple analysé, début 2011, une saisie de cannabis étiqueté « Amnésia » dont le taux de THC s'élevait à 34 %.

15. À Paris, les services d'application de la loi disent voir, en 2011, de plus en plus de mules transportant ces olives.

et les saisies sur le sol français transitent le plus souvent vers d'autres pays.

Le GHB/GBL moins visible

Si la kétamine sort clairement de son cercle d'initiés, le GHB/GBL (solvant industriel, synthétisé en GHB après ingestion), qui semblait se diffuser hors de son espace de prédilection, à savoir l'espace festif gay, en direction du milieu des clubbers, semble de moins en moins visible, y compris dans les espaces festifs gays. À Paris, la vigilance des responsables de clubs aurait favorisé un reflux de la consommation du produit en direction des soirées privées.

Le Subutex® toujours présent sur le marché parallèle

Malgré les mesures d'encadrement des prescriptions, le trafic de buprénorphine haut dosage persiste largement sur le marché parallèle des sites TREND. Seule circule la spécialité commerciale Subutex®, les génériques, décrits comme moins faciles à injecter, ne semblant pas faire l'objet de trafic. Dans la plupart des cas, le deal est artisanal et prend la forme de vente de comprimés par des usagers qui mettent de côté une partie de leur prescription. Cependant, des formes plus professionnelles peuvent exister. En 2010, des sites comme Metz, Toulouse, Lille ou Rennes signalent l'augmentation des cas de pseudo-héroïnomanes se faisant prescrire du Subutex® pour le revendre ainsi que des cas de trafics plus structurés. C'est le cas dans l'est de la France, du fait de la proximité de villes allemandes, où le comprimé de 8 mg est recherché et peut être vendu de 25 à 50 euros contre 5 euros en moyenne en France. S'agissant des clients du marché noir, constitué pour la plupart d'usagers marginalisés pour lesquels le Subutex® fait office d'opiacé du pauvre, trois sites (Marseille, Rennes et Bordeaux) font état de la présence et de la visibilité plus grande de jeunes primo-injecteurs.

La méthadone : des rumeurs d'injection qui prennent corps

Un élément notable concernant la méthadone est la persistance des allégations d'injection du sirop. Des méthodes, incluant la congélation préalable du produit pour en retirer le sucre, ont été rapportées, mais également des injections après simple dilution. En 2010, le site de Rennes a recueilli des témoignages jugés crédibles de personnes ayant assisté à des injections de méthadone, corroborés par une pharmacienne qui se serait vu demander des seringues de 10 ml à cet effet. Les usagers concernés seraient des migrants en provenance d'Europe de l'Est. À Lyon, un professionnel de CAARUD apporte un témoignage semblable. L'enquête ENaCaarud trouvait en 2008 et en 2010 un très faible taux d'usagers récents de méthadone affirmant l'avoir injectée (respectivement 2,3 % vs 2,0 %¹⁶). Si la pratique existe, elle demeure donc très rare mais interroge sur son impact.

Les médicaments psychotropes non opiacés : l'exception marseillaise

Le site marseillais reste atypique du fait de l'importance des usages locaux de médicaments psychotropes non opiacés : benzodiazépines, anticonvulsivants (Artane® ou Akineton®), peu présents ailleurs en France métropolitaine, mais également Ritaline®, médicament amphétaminique dont la prescription est réglementairement restreinte. Le détournement de la Ritaline® parmi les usagers de drogues précaires, depuis son émergence en 2004, reste une spécificité du sud-est de la France (région de Marseille et de Nice). Après une période d'intérêt qui semble avoir culminé autour de 2008 au sein d'une large partie des usagers des CAARUD locaux, son niveau d'usage semble s'être stabilisé. Sa consommation resterait maintenant circonscrite aux usagers de drogues les plus précaires. Sa prescription pour traiter la dépendance à la cocaïne¹⁷ permet l'alimentation d'un marché illicite, par ailleurs potentiellement complété par des vols de substances en pharmacie ou des prescriptions plus ou moins contraintes. Outre sa consommation en automédication par certains usagers dépendants de la cocaïne, la Ritaline®, comme les autres médicaments psychotropes, est surtout détournée par des usagers très précaires, à la carrière toxicomaniaque souvent assez longue. Leurs motivations, quelle que soit la substance, semblent essentiellement graviter autour de la gestion du temps et du désœuvrement : sentiment d'accélération et d'occupation du temps (Ritaline®) ou bien oubli de soi et perte de la notion de l'écoulement du temps (benzodiazépines ou anticonvulsivants). Ces médicaments ont également pour point commun d'entraîner à des degrés divers et en fonction des doses consommées des conduites violentes. La chute des effets de la Ritaline® notamment, majoritairement injectée, s'accompagne régulièrement, selon les professionnels des structures de soins ou de RDR, d'actes auto-ou hétéro-agressifs violents que ces derniers ne parviennent pas à contenir. Par ailleurs, l'injection du Valium®, pratique très délétère pour le système veineux local et qui avait pris une certaine ampleur à Rennes aux environs de 2007, avant de régresser, est maintenant signalée à Marseille, comme celle du Rivotril®.

16. Ce qui est un peu supérieur à ce que l'on pourrait considérer comme des erreurs lors du remplissage du questionnaire (souvent entre 0.0 % et 1 %).

17. Hors indications inscrites à l'AMM (autorisation de mise sur le marché) et de toute autre recommandation professionnelle.

Remerciements

Aurélien Lazes-Charmetant, Anne-Cécile Rahis, Jean-Michel Delile (Bordeaux) ; Laurent Plancke, Sébastien Lose, Sylvain Wallart (Lille) ; Mateo Fano, Étienne Zurbach (Marseille) ; Michel Monzel, Yvon Schléret, Olivier Romain (Metz) ; Grégory Pfau, Catherine Pecquart (Paris) ; Guillaume Girard, Guillaume Pavic, Mylène Guillaume, Matthieu Chalumeau (Rennes), Guillaume Sudérie (Toulouse) et Julie-Émilie Adès, Magali Martinez, Sayon Dambélé (OFDT).

Références

- [1] SCHLÉRET Y., ROMAIN O., BALTEAU S., BAILLY F. et MONZEL M., *Rapport du site Trend-Metz (Lorraine)*, Metz, CMSEA, ORSAS Lorraine, 2008, 69 p.
- [2] DUJOURDY L., BESACIER F. et LADROUVE V., « La cocaïne saisie en France. Exploitation des données statistiques nationales », *L'Actualité Chimique*, n° 342-343, 2010, pp. 29-36.
- [3] GANDILHON M., CADET-TAÏROU A. et LAHAIE E., « Les prix de détail et la disponibilité des principales substances psychoactives circulant en France au premier semestre 2011 », *Note n° 2011.18 à l'attention de la MILDT*, Saint-Denis, OFDT, 2011, 7 p.
- [4] COSTES J.M., *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999 vus au travers du dispositif TREND*, Saint-Denis, OFDT, 2010, 194 p.
- [5] BECK F., GUIGNARD R., RICHARD J.B., TOVAR M.L. et SPILKA S., « Les niveaux d'usage des drogues en France en 2010. Exploitation des données du Baromètre santé 2010 relatives aux pratiques d'usage de substances psychoactives en population adulte », *Tendances* n° 76, 2011, 6 p.
- [6] OEDT, *Rapport annuel 2011 : état du phénomène de la drogue en Europe*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2011, 117 p.
- [7] DCPJ et OCRTIS, *Les prix des stupéfiants en France. La photographie au 4^e trimestre 2010*, Paris, DCPJ, 2011, 14 p.
- [8] INSTITUT NATIONAL DE POLICE SCIENTIFIQUE, *Statistiques 2010*, Ecully, INPS, 2010.
- [9] CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., LAHAIE E., CHALUMEAU M., COQUELIN A. et TOUFIK A., *Drogues et usages de drogues en France. État des lieux et tendances récentes 2007-2009. Neuvième édition du rapport national du dispositif TREND*, Saint-Denis, OFDT, 2010, 281 p.
- [10] SUDÉRIE G., *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2010. Tendances récentes sur le site de Toulouse*, Toulouse, Graphiti - CIRDD Midi-Pyrénées, 2011, 38 p.

Tendances

Directrice de la publication
Maud Pousset

Comité de rédaction
Catherine Berthier, Sylvain Dally,
Alain Epelboin, Serge Karsenty, Maria Melchior

Rédactrice en chef
Julie-Émilie Adès

Maquettiste
Frédérique Million

Impression
Imprimerie Masson / 69, rue de Chabrol
75010 Paris

ISSN 1295-6910 / Dépôt légal à parution

Observatoire français des drogues
et des toxicomanies
3, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00
e-mail : ofdt@ofdt.fr

